Certificats de spécialisation

À distance

Objectifs

Acquérir une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats viennent compléter un parcours de formation et apportent une valeur ajoutée sur le marché du travail.

• **TEC 712 «Audit et contrôle légal des comptes»**; normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.

• **TEC 714 «Gestion des associations»; comptabilité, droit et fiscalité**. Le plan comptable associatif : legs, subventions d'investissement, fonds dédiés, etc. La fiscalité, la gestion budgétaire.

• **TEC 715 « Comptabilité internationale » ;** tout savoir sur les normes IFRS en pratique.

• **TEC 761 « Audit des systèmes d'information »** ; évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/ DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSGC/DSCG. Ces formations sont éligibles au plan de formation de l'entreprise.

Inscription

Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire parmi les certificats suivants : TEC 712, TEC 714 ou TEC 715 et soit TEC 761.

Calendrier

Période de formation : du 24 octobre 2023 au 21 mai 2024.

Validation des examens

Un examen final par certificat est organisé en juin 2024.
Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Tarifs

	UE	Mode de formation	Code	Tarifs par UE
Certificats de spécialisation	**TEC 712** **TEC 714** **TEC 715** **TEC 761**	Webconférences : 8h Manuels de cours ***imprimés*** et en ligne ***Devoirs en ligne***	DL	**6420 dhs TTC/UE**